



PRO800-900

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

WOK TORCHE

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION
FR-PRO800-900-WOK_TORCHE-REV C
Rédigé par ECE le 02/07/19
Révisé par LLA le 03/03/22

APPLICABLE A :

V03494	V03495			

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. Avant-propos	1
2. Contacts utiles	1
3. Garantie	1
4. Restrictions d'usage	1
5. Recyclage de l'appareil en fin de vie	1
INSTALLATION	2
1. Généralités	2
2. Manutentions	2
3. Installation	2
4. Montage et précautions spécifiques	2
5. Plaquette signalétique	2
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
1. Avant raccordement électrique	3
2. Raccordement électrique	3
3. Après raccordement	3
RACCORDEMENT GAZ	4
1. Avant raccordement	4
2. Raccordement gaz	4
3. Contrôles après raccordement	4
RACCORDEMENT EAU	5
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	6
1. Généralités	6
2. Panneau de commande	6
3. Test des fonctions	6
RÉGLAGES – MAINTENANCE	7
1. Vérifications périodiques	7
2. Dépose du panneau de commande	7
3. Contrôle de la pression	8
4. Remplacement du poussoir du plateau de commande au genou	8
5. Accès aux venturis (Réglage de combustion / Nettoyage des brûleurs)	9
5.1. Tableau de réglage	9
5.2. Torche d'inter-allumage – Retrait de l'injecteur et réglage bague d'air	9
5.3. Torche principal - Remplacement d'injecteur et réglage bague d'air	9
6. Détail du robinet gaz	10
7. Réglage du débit réduit	10
8. Nettoyage du brûleur principal	10
SCHEMAS ELECTRIQUE, GAZ & EAU	11
1. Schéma du circuit électrique	11
2. schéma du circuit de gaz	12
3. Schéma du circuit d'eau	12
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	13



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	11.12.2019	Rédaction originale
B	JGD	30/11/2020	Rajout photos pièces
C	LLA	03/03/2022	Tableau gaz + schéma de gazage

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité.

Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation sur l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14

INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

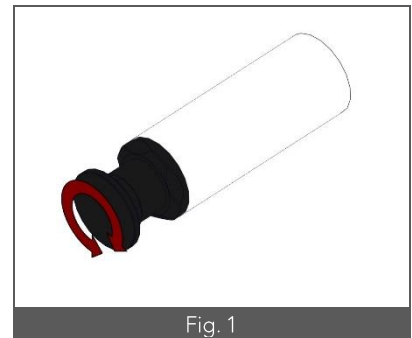


Fig. 1

5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

La plaquette signalétique se trouve sur l'avant de l'appareil (Fig. 2 – Rep. 1)

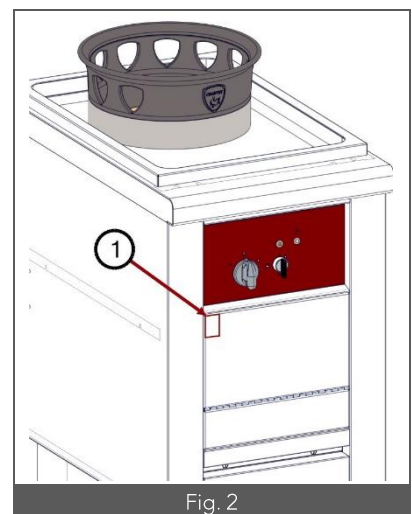


Fig. 2

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335-1.
- La section du câble de raccordement de l'appareil au réseau doit être de 1.5 mm².
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

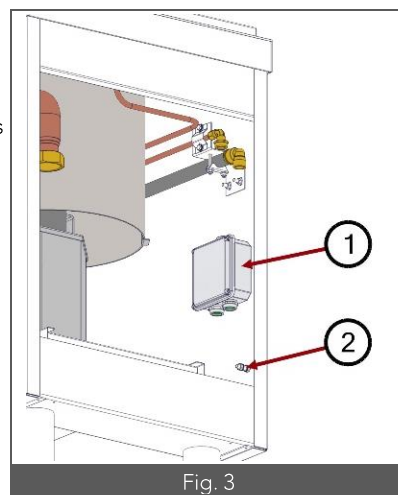
Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

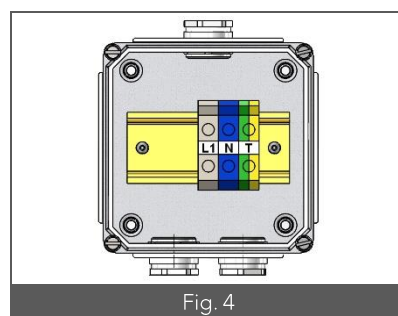
Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique et de la borne de raccordement équipotentiel.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.



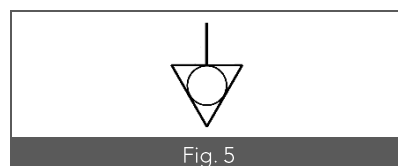
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.



Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).



3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

RACCORDEMENT GAZ



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m³/h) qui doit être de 2 x P_n (Puissance nominale en kW).
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m ³ /h)
V03494 V03495	WOK_TORCHE	19	38

Fig. 6

2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil

Remarque : Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limité à 1.50m.

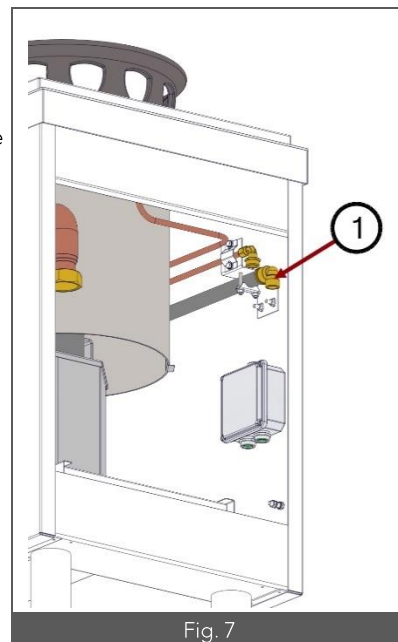


Fig. 7

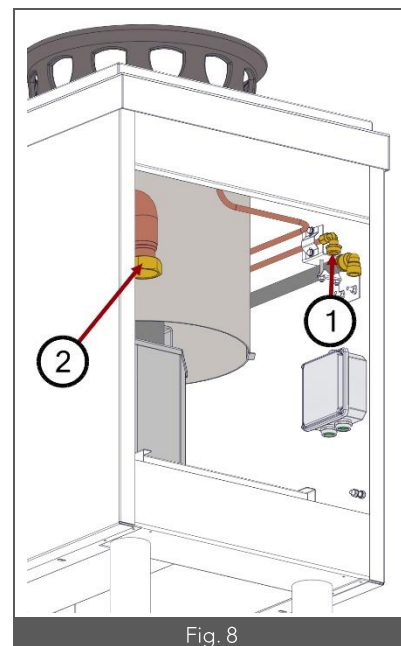
3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'au raccord d'alimentation.
- La pression de l'appareil en fonctionnement.
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

RACCORDEMENT EAU

L'appareil dispose d'une cuvette de propreté équipée d'un dispositif de ruissellement d'eau. L'arrivée d'eau doit être réalisée en 1 (Fig. ci-contre), l'évacuation des eaux usées en 2 (Fig. ci-contre).



PREMIÈRE MISE EN SERVICE

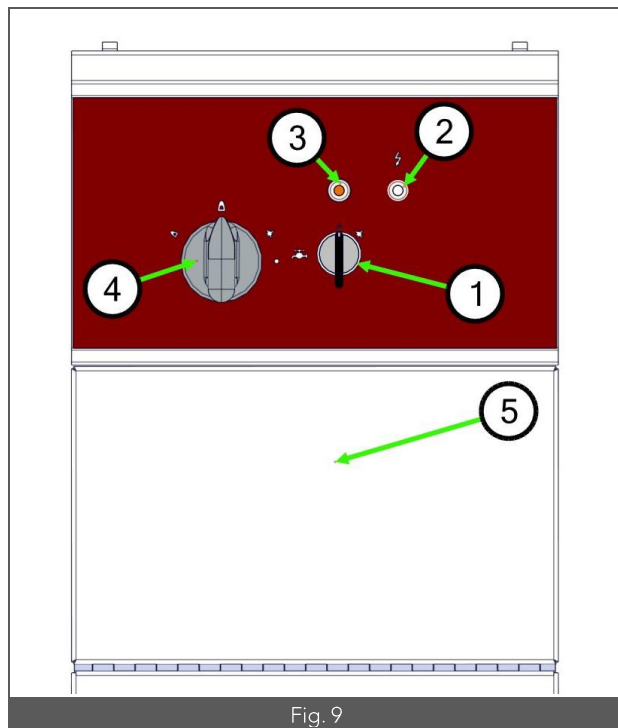
1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Test des fonctions » de cette section.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. PANNEAU DE COMMANDE



Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Sélecteur Allumage / Ruissellement d'eau
2	Voyant blanc (Appareil sous tension)
3	Voyant ambre (Fonctionnement foyer principal)
4	Manette gaz
5	Plateau de commande au genou

Fig. 9

3. TEST DES FONCTIONS

Après avoir alimenté l'appareil au disjoncteur et ouvert la vanne de gaz :

- 1- Le voyant blanc s'allume (Fig. 9 - Rep. 2), indiquant que l'appareil est alimenté électriquement.
- 2- Enfoncer le robinet gaz (Fig. 9 - Rep. 4), puis le tourner en position « allumage » (★).
- 3- Tout en maintenant le robinet gaz enfoncé, actionner le sélecteur (Fig. 9 - Rep. 1) vers la droite, en position « allumage » (★).
- 4- La torche inter-allumage s'enflamme (Cette dernière est protégée par un déflecteur, mais l'extrémité de la flamme est visible, relâcher le sélecteur (Ce dernier revient en position « 0 »).
- 5- Maintenir le robinet gaz enfoncé quelques secondes, la torche inter-allumage doit rester allumée après avoir relâché la pression sur le robinet gaz.
En cas d'échec, renouveler les opérations 2 à 5 en augmentant le temps d'appui sur le robinet gaz.
- 6- Dès lors que la torche d'inter-allumage reste allumée, faire passer le robinet gaz en position « pleine flamme » (▲).
- 7- Activer le ruissellement d'eau. Pour se faire, positionner le sélecteur en position « Ruissellement d'eau » (☔). L'eau doit s'écouler de la surverse à l'arrière de la cuvette.
- 8- Activer la torche principale. Pour se faire, exercer une pression suffisante à l'aide du genou sur le plateau de commande (Fig. 9 - Rep. 5), la torche principale s'enflamme.
- 9- Le robinet gaz dispose d'une position débit réduit ou « ralenti » (♥). Tourner le robinet à gauche pour atteindre cette position.

Note : La commande d'allumage de la torche principale est gérée par un télérupteur pilotant une électrovanne gaz, la torche principale ne s'éteindra donc qu'après un second appui sur le plateau de commande.
Par ailleurs, en cas de coupure de courant, le télérupteur repasse au repos (le contact du télérupteur s'ouvre).



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

1. VERIFICATIONS PERIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

Pour déposer le panneau de commande :

- 1- Retirer la manette gaz du robinet (Fig. 10 – Rep. 1).
- 2- Insérer un tournevis plat entre le panneau de commande et la platine de déclenchement du feu afin de déclipser ce dernier (Fig. 10 – Rep. 2).
- 3- Basculer ensuite le panneau de commande vers le haut de façon à le libérer complètement de l'appareil (Fig. 10 – Rep. 3).

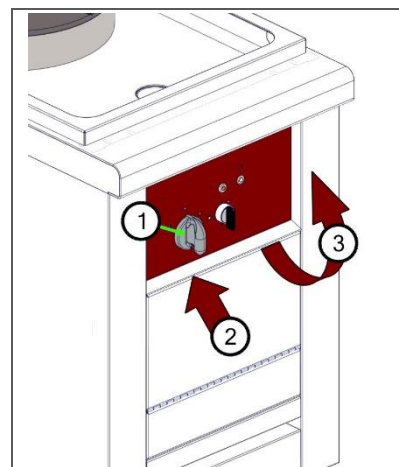


Fig. 10

3. CONTROLE DE LA PRESSION

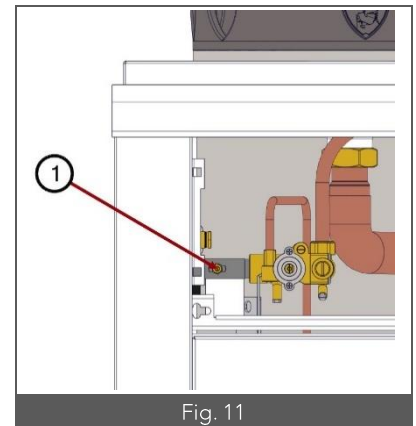
Le contrôle de pression du gaz doit être réalisé à l'issue de l'installation de l'appareil. En effet, une pression de gaz trop faible peut avoir une incidence sur le fonctionnement de l'appareil pouvant se traduire par des performances dégradées (Puissance réelle du foyer inférieure à la puissance annoncée, rendement insatisfaisant, ...), voire, dans certains cas, le dysfonctionnement complet de l'appareil (Le foyer ne s'allume pas).


En cas de dysfonctionnement sur la partie gaz d'un appareil, il est possible que notre service après-vente vous demande d'effectuer un relevé de la pression du gaz.

Le paragraphe suivant décrit le mode opératoire à suivre afin de réaliser une mesure pertinente de pression sur votre appareil.

- 1- Une fois le panneau de commande retiré, la rampe gaz ainsi que la prise de pression (Fig. 11 – Rep. 1) sont accessibles.
- 2- Retirer le bouchon de la prise de pression puis brancher le manomètre sur cette dernière.
- 3- Procéder à la mesure, puis repositionner le bouchon une fois la mesure réalisée.

Remarque : Afin de réaliser une mesure correcte, il est nécessaire que tous les équipements gaz raccordés à la même canalisation soient en fonctionnement à leur puissance nominale lors de la mesure.



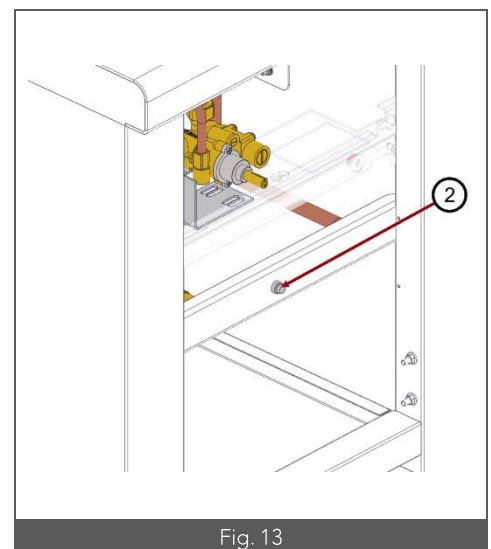
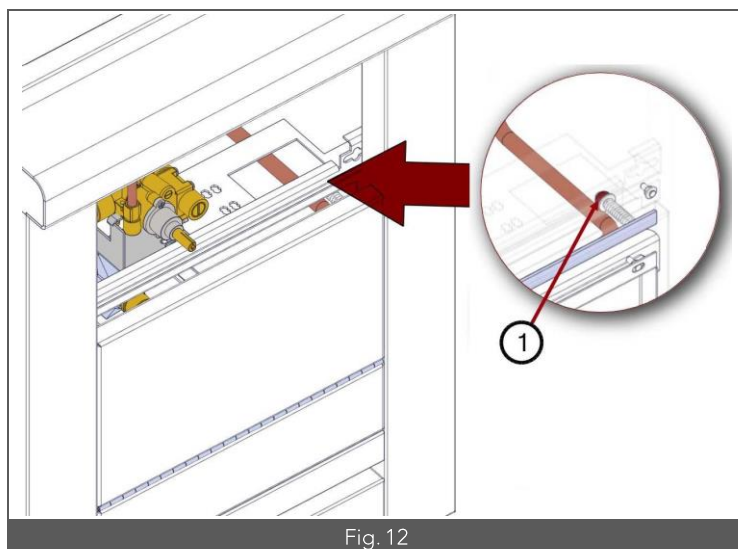
 INFORMATION	Astuce : La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.
--	--

4. REMPLACEMENT DU POUSSOIR DU PLATEAU DE COMMANDE AU GENOU

Pour remplacer le poussoir du plateau de commande au genou :

- 1- Déposer le panneau de commande (Voir §2 de cette section)
- 2- Le plateau de commande est maintenu au châssis de l'appareil par le biais d'une tige filetée maintenue au châssis de l'appareil par un écrou et un contre-écrou. Un passage suffisamment large est prévu pour accéder à l'écrou par la droite du robinet sans avoir besoin de défaire d'autres éléments.
- 3- Dévisser le contre-écrou, puis l'écrou (Fig. 12 – Rep. 1), et retirer la rondelle. Tirer le plateau.
- 4- Le poussoir se situe derrière le plateau (Fig. 13 – Rep. 2), il est alors possible de le déposer.
- 5- Déconnecter le poussoir du télérupteur situé au niveau du panneau de commande (Retirer le capot de protection du panneau de commande pour y accéder).

Pour le remontage, reprendre cette procédure en sens inverse.



5. ACCES AUX VENTURIS (REGLAGE DE COMBUSTION / NETTOYAGE DES BRULEURS)

Pour pouvoir accéder aux venturis de la torche d'inter-allumage et de la torche principale, il convient de déposer le plateau de commande au genou. Pour se faire :

- 1- Déposer le panneau de commande (§2 de cette section).
- 2- Déposer le plateau de commande au genou (§4 – Étape 1 à 3).

Il est alors possible de procéder aux réglages des bagues d'air, au remplacement des injecteurs ainsi qu'au nettoyage des brûleurs.

En cas de besoin, localiser le brûleur nécessitant une intervention (Torche principale, Fig. 14 - Rep. 2 ou Torche d'inter-allumage, Fig. 14 - Rep. 1, puis référez-vous aux paragraphes ci-dessous en fonction de l'opération à réaliser.

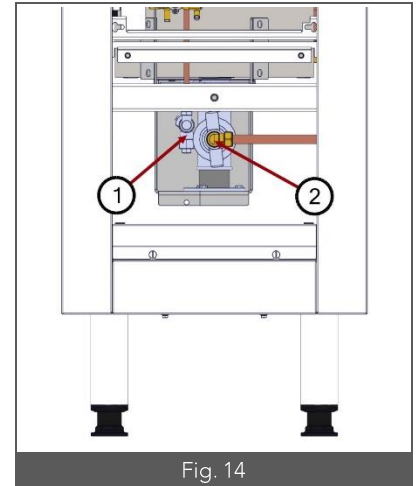


Fig. 14

5.1. Tableau de réglage

Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur			Réglage d'air (mm)		Débit calorifique nominal	Débit calorifique réduit
	Torche principale	Brûleur auxiliaire	Veilleuse	Torche principale	Torche d'inter-allumage		
G20-20	330	70	40	6	1	19	
G31-37	210	60	20	Max	2	18	

5.2. Torche d'inter-allumage – Retrait de l'injecteur et réglage bague d'air

Remplacement d'injecteur : À l'aide d'une clé de 17, repérer la zone de prise d'air de la torche d'inter-allumage du côté gauche de l'appareil. Dévisser l'injecteur (Fig. 15 - Rep. 1), puis le remplacer.

Réglage d'air : La bague de réglage d'air se situe immédiatement avant le venturi (Fig. 15 - Rep. 2). Cette dernière est moletée et peut être réglée à la main, sans outils. Ajuster son ouverture de façon que la distance d'ouverture « d » corresponde à la valeur indiquée dans le tableau de réglage (§ ci-dessus).

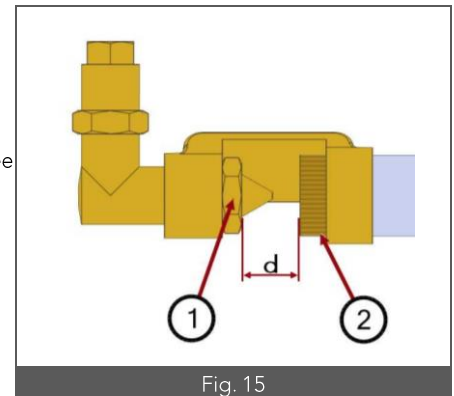


Fig. 15

5.3. Torche principal - Remplacement d'injecteur et réglage bague d'air

Remplacement d'injecteur : À l'aide d'une clé de 17, repérer la zone de prise d'air de la torche d'inter-allumage du côté gauche de l'appareil. Dévisser l'injecteur (Fig. 16 - Rep. 1), puis le remplacer.

Réglage d'air : La bague de réglage d'air se situe immédiatement avant le venturi (Fig. 16 - Rep. 3). Pour ajuster l'ouverture de cette dernière, dévisser la vis de blocage (Fig. 16 - Rep. 2), puis tirer ou pousser la bague pour ajuster l'ouverture jusqu'à atteindre la valeur « d » indiquée dans le tableau de réglage (§ ci-dessus).

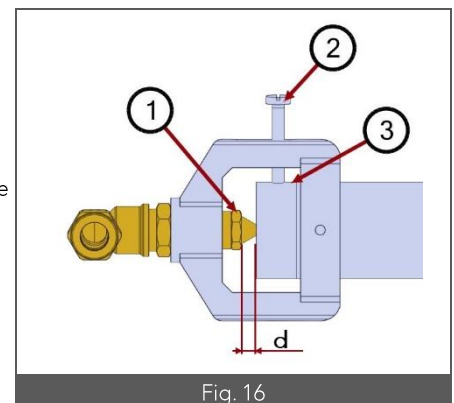
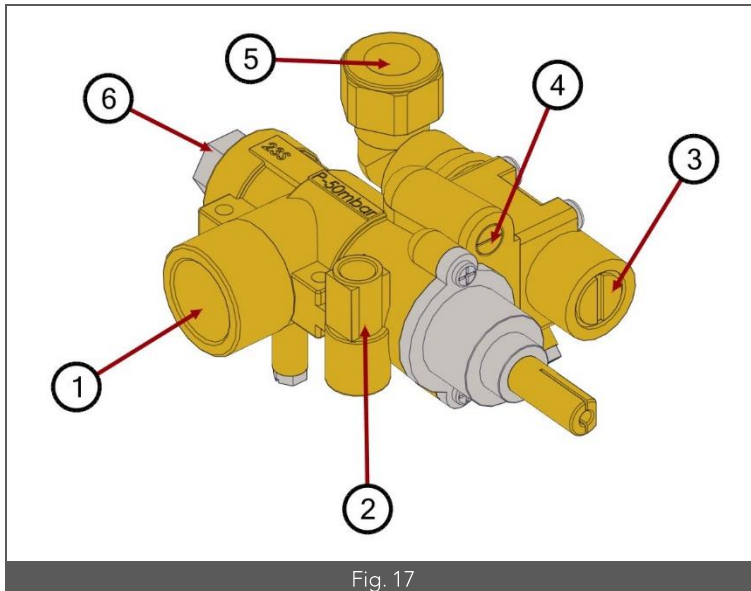


Fig. 16

6. DETAIL DU ROBINET GAZ



Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Arrivée gaz
2	Sortie gaz torche d'inter-allumage
3	Vis de réglage de débit max.
4	Vis de réglage de débit min.
5	Sortie gaz torche principale
6	Retour thermocouple

7. REGLAGE DU DEBIT REDUIT



INFORMATION

Le réglage du débit réduit est réalisé en usine. Toutefois, il peut s'avérer nécessaire de l'ajuster.

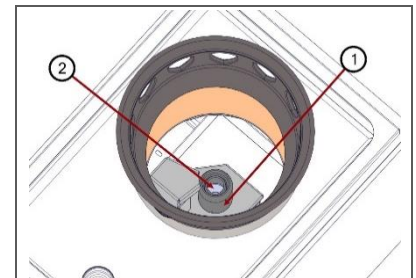
Pour ajuster le débit réduit :

- 1- Déposer le capot de commande (Voir §2 de cette section).
- 2- Repositionner la manette sur le robinet gaz.
- 3- Procéder à la mise en service selon les indications données au §3 de la section « PREMIÈRE MISE EN SERVICE ».
- 4- Positionner le robinet en position « ralenti » (☛).
- 5- Pour augmenter le débit réduit, dévisser la vis de ralenti (Fig. 17 – Rep. 4). Pour le diminuer, visser la vis de ralenti.

8. NETTOYAGE DU BRULEUR PRINCIPAL

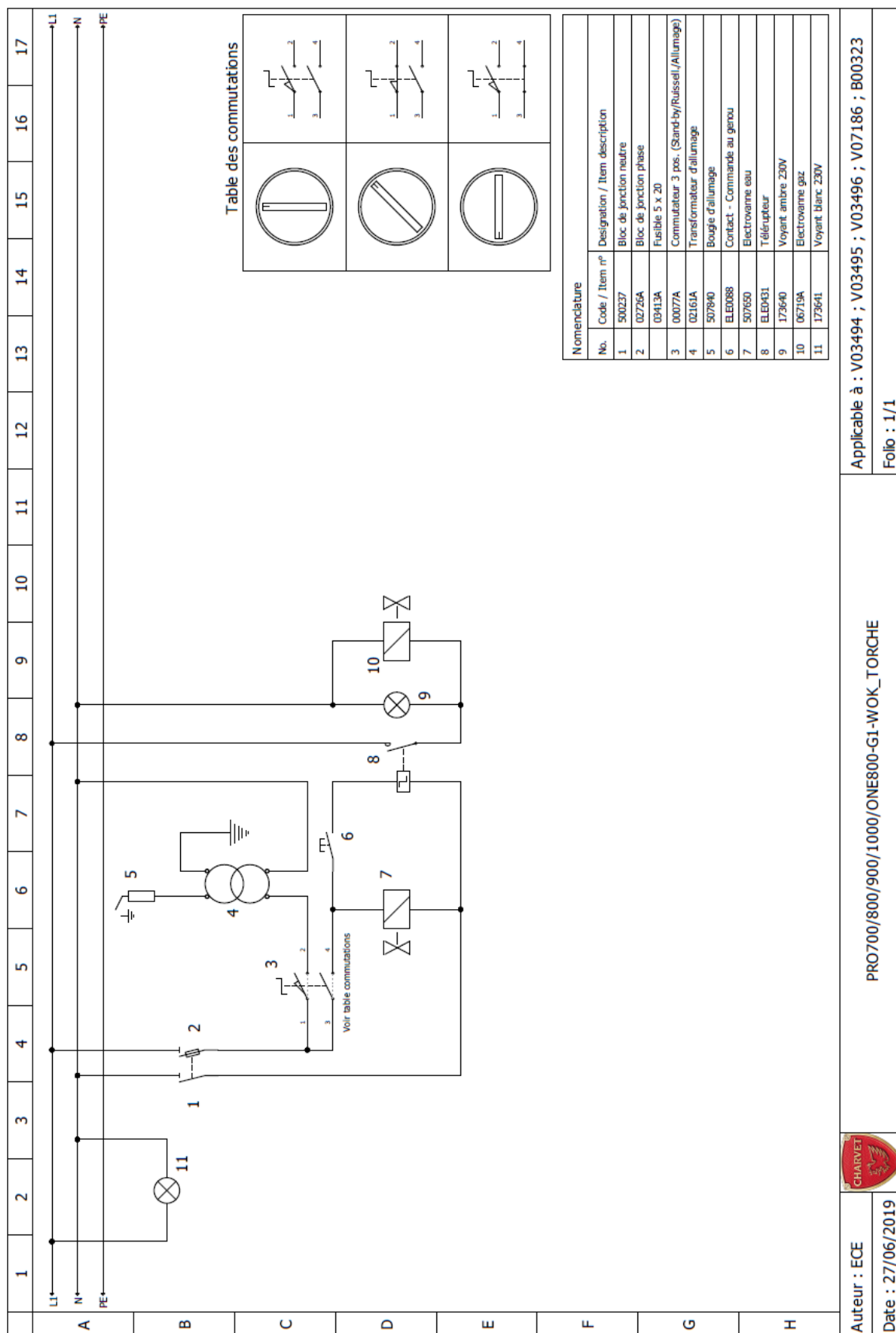
Au cours de la révision de l'appareil, il est recommandé de contrôler visuellement le niveau d'encrassement du brûleur et de le ramoner si nécessaire. Pour se faire :

- 1- Déposer la tête du brûleur (Fig. 18 - Rep. 1)
- 2- Déposer la grille posée sur la conduite du brûleur (Fig. 18 - Rep. 2).
- 3- À l'aide d'un écouvillon, gratter les parois de la conduite du brûleur.
- 3- Récupérer les résidus tombés au fond à l'aide d'un aspirateur.



SCHEMAS ELECTRIQUE, GAZ & EAU

1. SCHEMA DU CIRCUIT ELECTRIQUE



Applicable à : V03494 ; V03495 ; V03496 ; V07186 ; B00323

Folio : 1/1

PRO700/800/900/1000/ONE800-G1-WOK_TORCHE



Auteur : ECE

Date : 27/06/2019

2. SCHEMA DU CIRCUIT DE GAZ

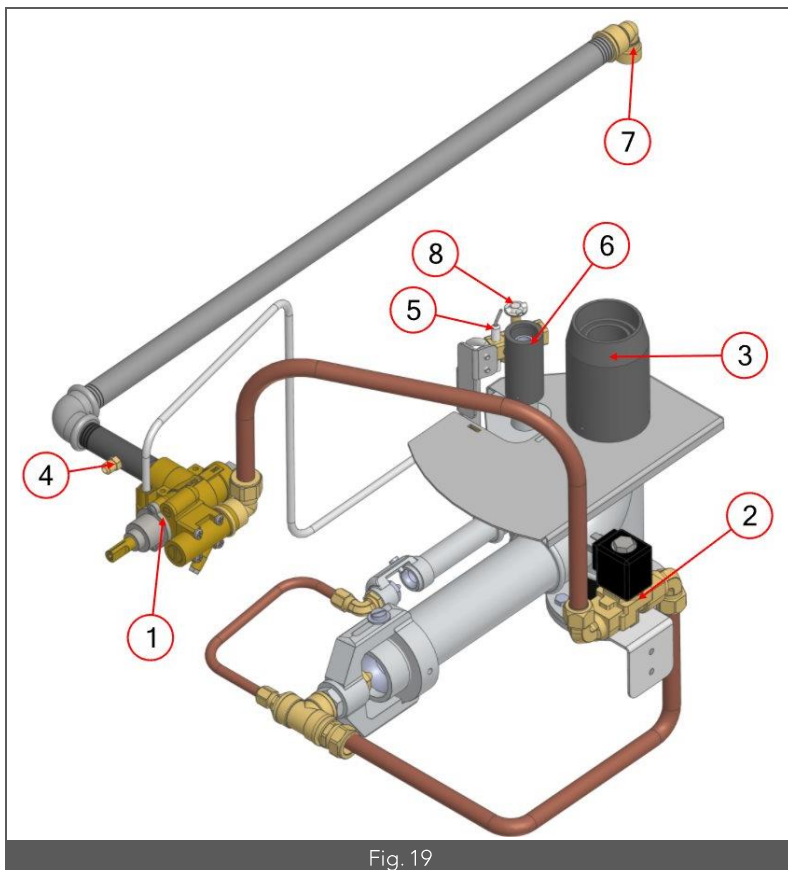


Fig. 19

Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Robinet gaz
2	Électrovanne gaz
3	Torche principale
4	Prise de pression
5	Bougie d'allumage
6	Torche d'inter-allumage
7	Arrivée gaz
8	Veilleuse

3. SCHEMA DU CIRCUIT D'EAU

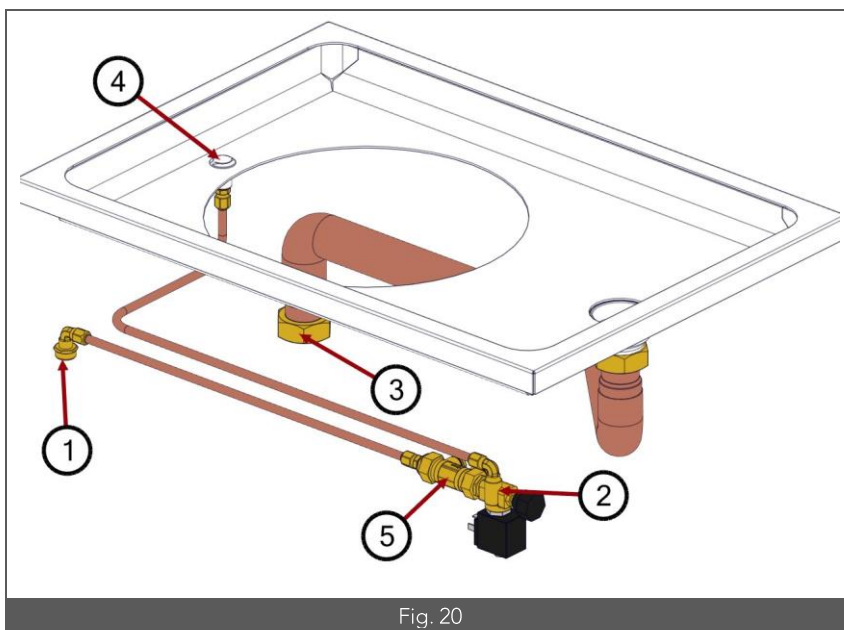


Fig. 20

Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Arrivée d'eau
2	Électrovanne eau
3	Évacuation eaux usées
4	Rejet
5	Clapet anti-retour

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel
507205	Cercle fonte	
507805	Torche principale	
00191A	Injecteur bruleur auxiliaire Gaz Naturel	
00192A	Injecteur bruleur auxiliaire Gaz Propane	
00216A	Injecteur torche Gaz Naturel	
00206A	Injecteur torche Gaz Propane	
06430A	Injecteur Veilleuse naturel 0.40	
07357A	Injecteur Veilleuse propane 0.20	
173641	Voyant blanc 230V	
168287	Filtre bac à eau	
100676	Surverse avec crépine bac à eau	
507328	Thermocouple	
07551A	Veilleuse 3 flammes gaz naturel	

Code	Désignation	Visuel
507840	Bougie d'allumage	
507650	Électrovanne eau	
507649	Électrovanne gaz	
ELE0088	Contact de sécurité	
08968A	Commutateur	
ELE0431	Télerupteur	
02161A	Transformateur d'allumage	
00312A	Robinet gaz	
505520	Rejet	
03935A	Clapet antipollution	
173640	Voyant orange 230V	
505690	Manette gaz	



PRO800-900

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

WOK TORCHE

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION
FR-PRO800-900-WOK_TORCHE-REV C
Rédigé par ECE le 02/07/19
Révisé par LLA le 03/03/22

APPLICABLE A :

V03494	V03495			

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. Avant-propos	1
2. Contacts utiles	1
3. Garantie	1
4. Restrictions d'usage	1
5. Recyclage de l'appareil en fin de vie	1
UTILISATION	2
1. Avertissements	2
2. Panneau de commande	2
3. Utilisation normale	3
4. Mise hors service	3
NETTOYAGE & ENTRETIEN	4
1. Avertissements	4
2. Nettoyage des habillages	4
3. Nettoyage du wok	4



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	11.12.2019	Rédaction originale
B	JGD	30/11/2020	Rajout photos pièces
C	LLA	03/03/2022	Tableau gaz + schéma de gazage

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité.

Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation sur l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes. Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.
- Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.
- Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.
- Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.
- Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

2. PANNEAU DE COMMANDE

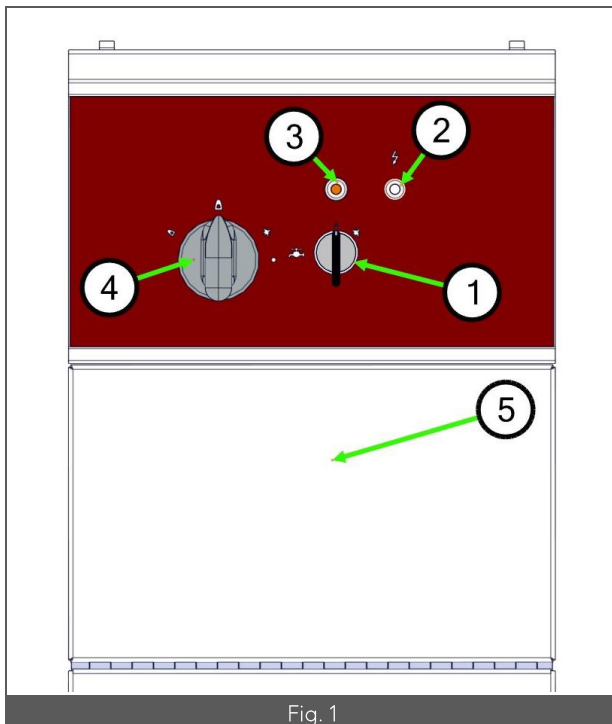


Fig. 1

Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Sélecteur Allumage / Ruissellement d'eau
2	Voyant blanc (Appareil sous tension)
3	Voyant ambre (Fonctionnement foyer principal)
4	Manette gaz
5	Plateau de commande au genou

3. UTILISATION NORMALE



INFORMATION

Pour cet appareil, Charvet recommande l'utilisation de casserole pour wok de diamètre intérieur 370mm et de hauteur intérieure 125mm.

Après avoir alimenté l'appareil au disjoncteur et ouvert la vanne de gaz :

- 1- Le voyant blanc s'allume (Fig. 1 - Rep. 2), indiquant que l'appareil est alimenté électriquement.
- 2- Enfoncer le robinet gaz (Fig. 1- Rep. 4), puis le tourner en position « allumage » (✱).
- 3- Tout en maintenant le robinet gaz enfoncé, actionner le sélecteur (Fig. 1- Rep. 1) vers la droite, en position « allumage » (✱).
- 4- La torche inter-allumage s'enflamme (Cette dernière est protégée par un déflecteur, mais l'extrémité de la flamme est visible, relâcher le sélecteur (Ce dernier revient en position « 0 »).
- 5- Maintenir le robinet gaz enfoncé quelques secondes, la torche inter-allumage doit rester allumée après avoir relâché la pression sur le robinet gaz.
En cas d'échec, renouveler les opérations 2 à 5 en augmentant le temps d'appui sur le robinet gaz.
- 6- Dès lors que la torche d'inter-allumage reste allumée, faire passer le robinet gaz en position « pleine flamme » (▲).
- 7- Activer le ruissellement d'eau. Pour se faire, positionner le sélecteur en position « Ruissellement d'eau » (☂). L'eau doit s'écouler de la surverse à l'arrière de la cuvette.
- 8- Activer la torche principale. Pour se faire, exercer une pression suffisante à l'aide du genou sur le plateau de commande (Fig. 1- Rep. 5), la torche principale s'enflamme et reste allumée jusqu'à ce qu'une nouvelle pression soit exercée sur le plateau de commande.



INFORMATION

Concernant le robinet gaz :

Bien que peu probablement utilisée sur un wok, le robinet gaz dispose d'une position débit réduit ou « ralenti » (♥). Tourner le robinet à gauche pour atteindre cette position.

Concernant la casserole :

Bien que peu probablement utilisée sur un wok, le robinet gaz dispose d'une position débit réduit ou « ralenti » (♥). Tourner le robinet à gauche pour atteindre cette position.

4. MISE HORS SERVICE

En fin de journée, ramener tous les organes de commandes de l'appareil en position « Arrêt » (Position 0 ou ●), le voyant blanc puis procéder au nettoyage de l'appareil selon les instructions de la section suivante.

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Le nettoyage des habillages sera réalisé avec une éponge mouillée à l'eau savonneuse (Ou autre produit détergent neutre). Pour le dessus, hors fonction, il est possible d'utiliser une éponge à récurer si nécessaire, en prenant soin de frotter dans le sens du polissage (Risque d'altération de l'aspect de l'appareil ou du dessus).

3. NETTOYAGE DU WOK

À l'aide d'une brosse métallique, nettoyer le cercle fonte.

Il convient également de nettoyer le bac à eau selon le même protocole que les éléments d'habillage. Le filtre et la surverse peuvent être passés au lave-vaisselle.